

20 ans d'EU-SILC dans les rapports du Comité d'étude sur le vieillissement

Karel van den Bosch (kvdb@plan.be) et Greet De Vil (gdv@plan.be)
Bureau fédéral du Plan

"20 ans de SILC"
14 mars 2024
Statbel, Bruxelles



Table des matières

- Le Comité d'étude sur le vieillissement
- Aspects de la soutenabilité sociale du vieillissement
 - Risque de pauvreté des personnes âgées
 - Risque de pauvreté des personnes âgées sur la base du revenu incluant le loyer imputé
 - Comparaison des pensions minimums avec le seuil de pauvreté
 - Privation (matérielle et sociale / matérielle sévère)
 - Comparaison avec les pays voisins
- Quelques remarques
 - Source des tableaux : publiés; réalisés à la demande; à partir de microdonnées.
 - Intervalles de confiance
- Conclusion



Le Comité d'étude sur le vieillissement (CEV)



Le Comité d'étude sur le vieillissement (CEV)

- Instauré par la loi du 5 septembre 2001, parallèlement au Fonds de vieillissement
 - La loi du 18 décembre 2016 a supprimé le Fonds de vieillissement mais a confirmé le maintien du CEV.
- Fait partie du Conseil supérieur des Finances (CSF)
- Composition :
 - Présidente : Vice-présidente du CSF
 - Vice-président : Membre du BFP au sein de la section "Fiscalité & parafiscalité" du CSF
 - Membres (7) sur proposition :
 - de la ministre du Budget
 - du ministre des Affaires sociales
 - du ministre des Finances
 - de la BNB
 - du BFP
 - de la ministre des Pensions (depuis 2023)
 - du ministre des Indépendants (depuis 2023)
- Le secrétariat est assuré par le Bureau fédéral du Plan.



Le Comité d'étude sur le vieillissement (CEV)

- Le CEV est chargé de rédiger un rapport annuel sur les conséquences budgétaires et sociales du vieillissement.
- Le CEV effectue aussi, d'initiative ou à la demande du gouvernement, des études spécifiques en lien avec le vieillissement.
- Rapport annuel contenant au minimum deux volets :
 - Conséquences budgétaires : évolution des dépenses sociales à l'horizon de 2070
 - Conséquences sociales: aspects de la soutenabilité sociale du vieillissement
 - Situation actuelle et évolution récente : **EU-SILC**
 - Projection jusqu'en 2070
- Les résultats montrés dans cette présentation sont tirés du rapport de 2023
 - C'est pourquoi les derniers chiffres EU-SILC basés sur la vague de 2023 ne sont pas inclus.



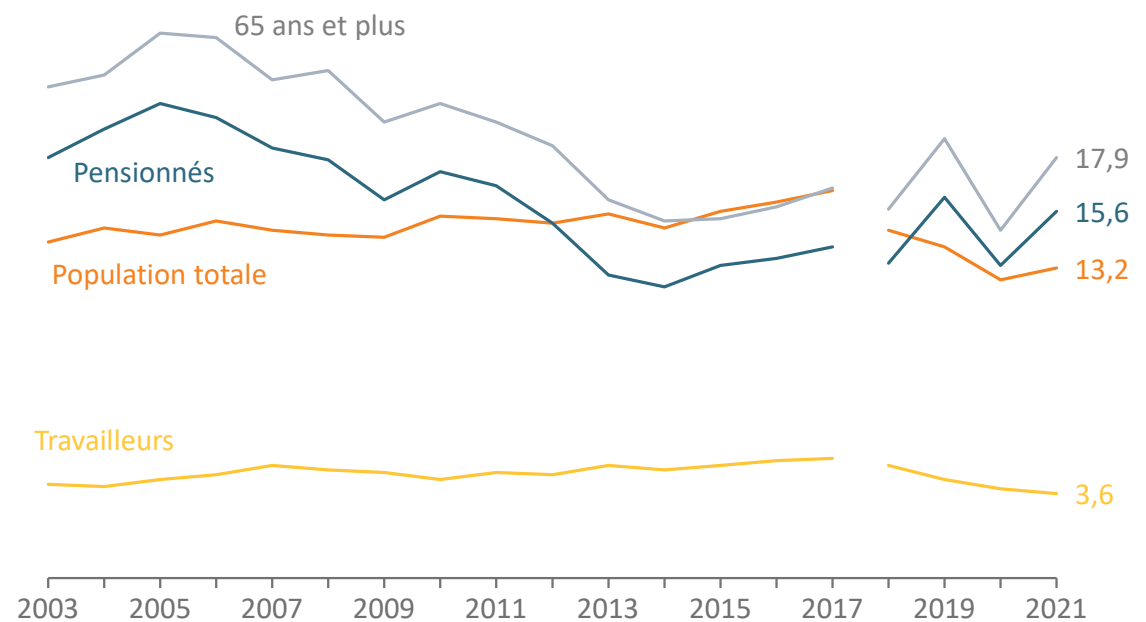
Aspects de la soutenabilité sociale du vieillissement basés sur SILC dans le rapport du CEV



Aspects de la soutenabilité sociale du vieillissement

Évolution du risque de pauvreté (en %) des personnes âgées (65+) et des pensionnés

- en comparaison avec la population totale et les travailleurs
- N.B.: l'année est l'année de référence pour les revenus = année EU-SILC- 1



Remarque 1: intervalles de confiance

- Depuis plus de 10 ans, Statbel publie et communique des intervalles de confiance pour les résultats de l'EU-SILC.
 - C'est essentiel pour ne pas accorder trop d'importance à de petits écarts.
- Mais : les différences entre les années sont-elles statistiquement significatives ?
 - Vu que le panel est rotatif, on ne peut pas le déduire des intervalles de confiance par année
 - Eurostat fait certes les calculs pour quelques indicateurs repris dans le Rapport annuel du Comité de protection sociale
 - Sur la base d'une méthode en voie d'être améliorée.



Soutenabilité sociale du vieillissement

Évolution du risque de pauvreté (en %) des personnes âgées (65+) sur la base du revenu disponible incluant le loyer imputé

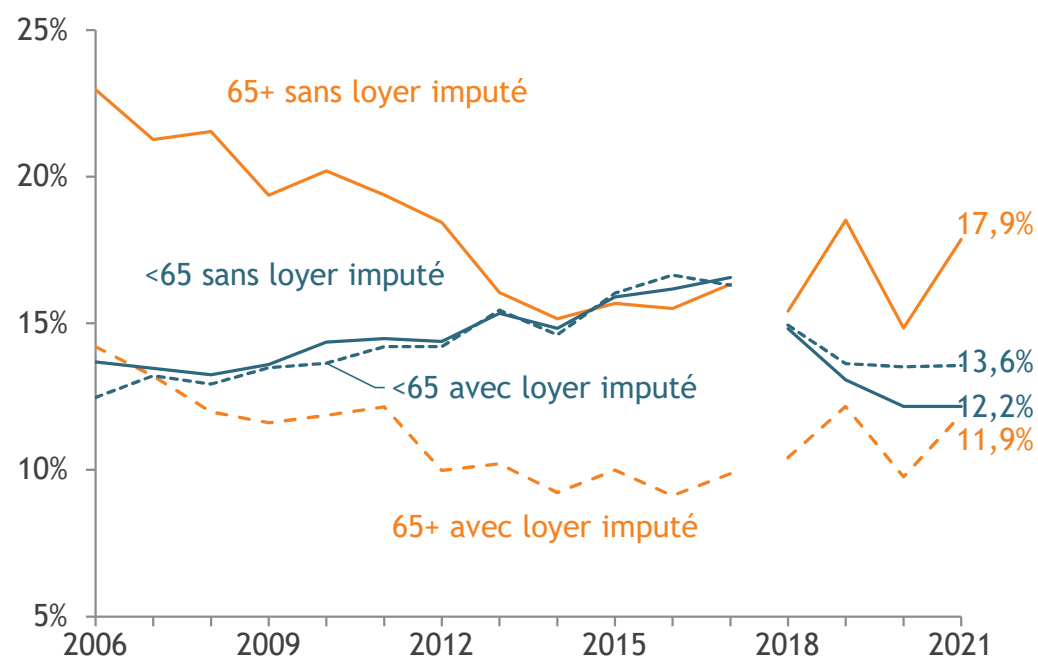
- Motivation:
 - Le revenu disponible ne tient pas compte du patrimoine en tant que tel (mais bien des revenus du patrimoine)
 - À revenu disponible égal, les propriétaires d'une habitation qui n'ont pas de charges hypothécaires jouissent d'une plus grande prospérité économique que les locataires
 - Il en va de même pour les locataires d'une habitation sociale par rapport aux locataires d'une habitation privée
- La propriété du logement peut être prise en compte dans le revenu disponible par le biais d'un "loyer imputé"
 - Loyer imputé : loyer hypothétique sur le marché privé de la location
 - Estimé par Statbel sur la base des caractéristiques de l'habitation et du ménage (Voir "Quality Report Belgian SILC2007")



Aspects de la soutenabilité sociale du vieillissement

Évolution du risque de pauvreté (en %) des personnes âgées (65+) sur la base du revenu disponible incluant le loyer imputé

- Sur base du revenu disponible
 - Pour les propriétaires :
 - + loyer imputé
 - éventuelles charges hypothécaires
 - Pour les locataires sociaux :
 - + loyer imputé
 - loyer effectivement payé
 - Pour les locataires du secteur privé: /
- Propres calculs à partir de microdonnées EU-SILC



Remarque 2: source des tableaux

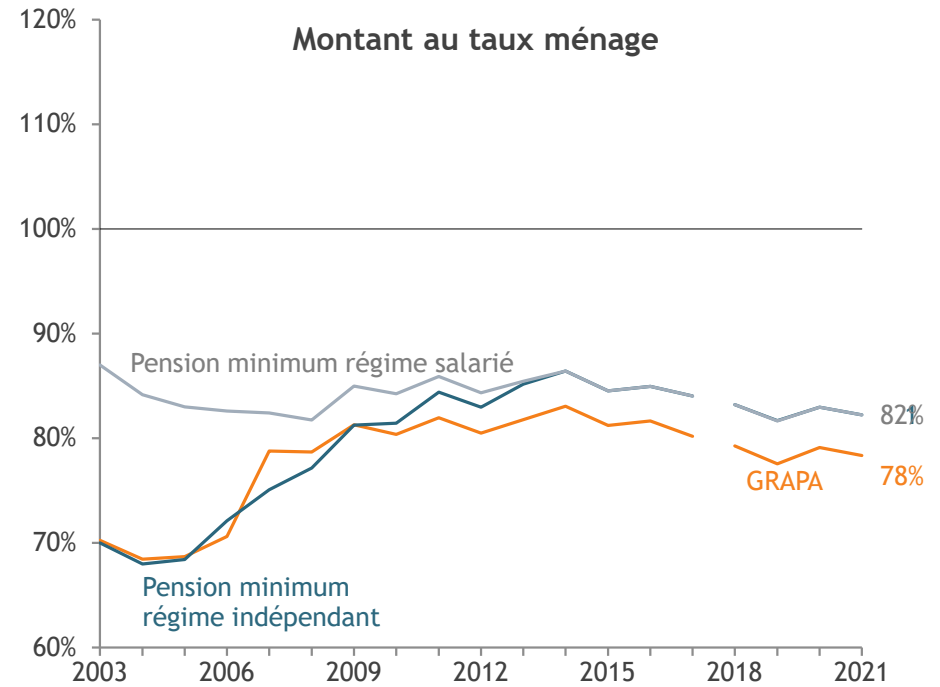
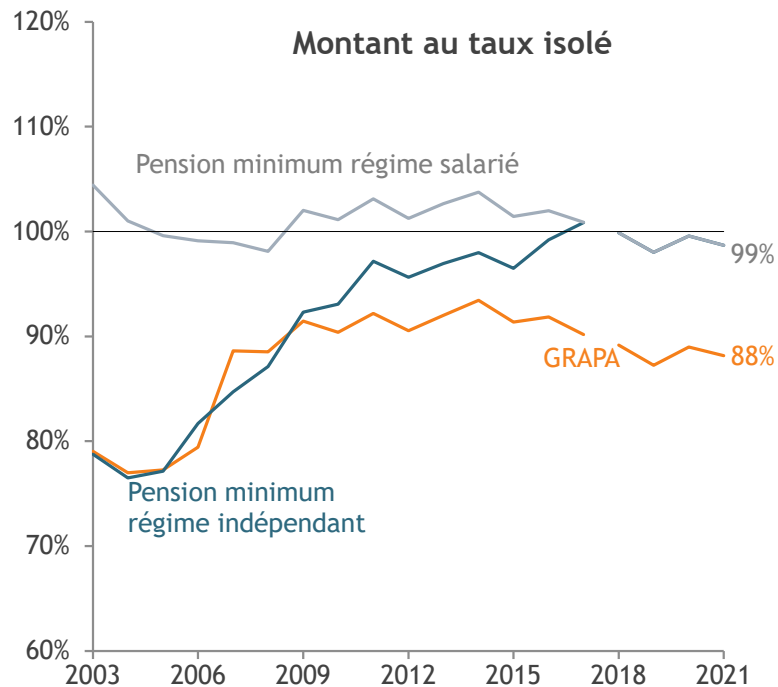
- La plupart des graphiques utilisés par le CEV sont basés sur des tableaux publiés par Statbel ou créés par eux sur demande
 - Avantage : cohérence avec les résultats SILC publiés par Statbel
 - Désavantage : moins de flexibilité
- Certains résultats proviennent d'analyses propres réalisées à partir de microdonnées
 - Désavantages : plus de travail, parfois de petits écarts avec les résultats de Statbel
 - Avantage: plus de flexibilité, plus de possibilités pour de nouvelles recherches



Soutenabilité sociale du vieillissement

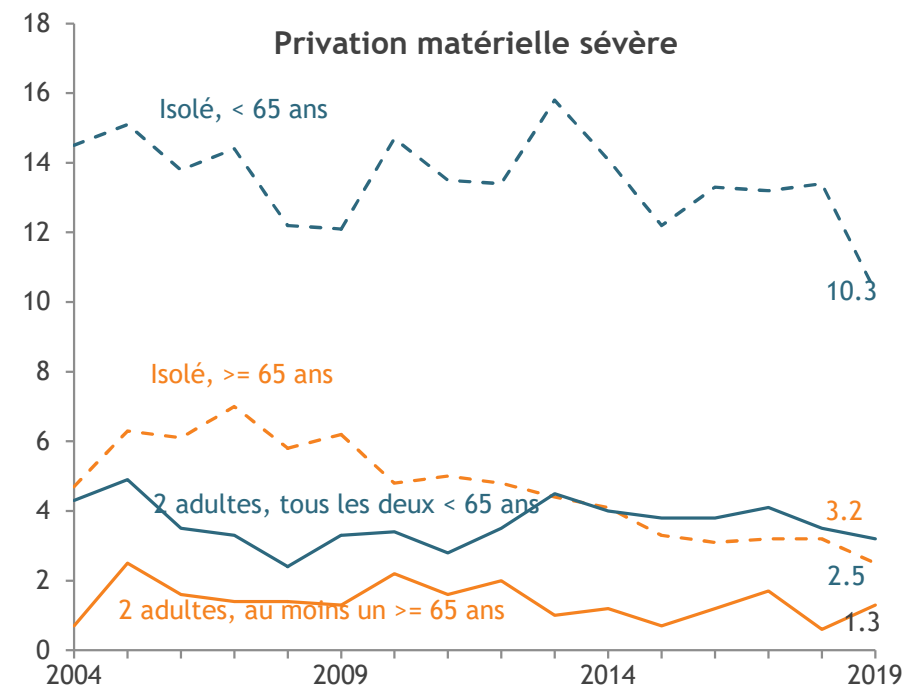
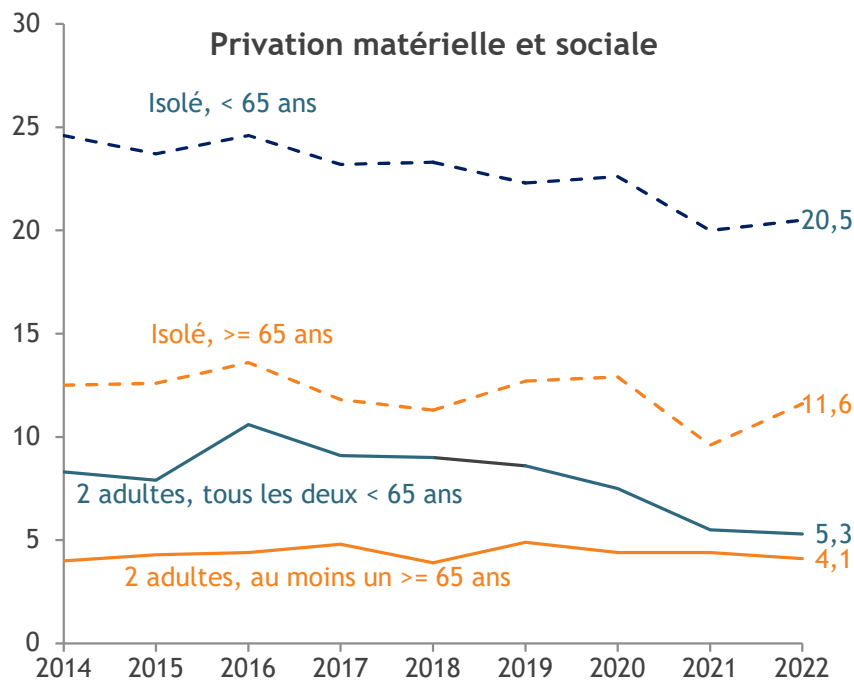
Comparaison des pensions minimums avec le seuil de pauvreté (= 100 %)

- Pensions minimums: montants bruts moyens annuels en cas de carrière complète
- GRAPA: montant brut maximum



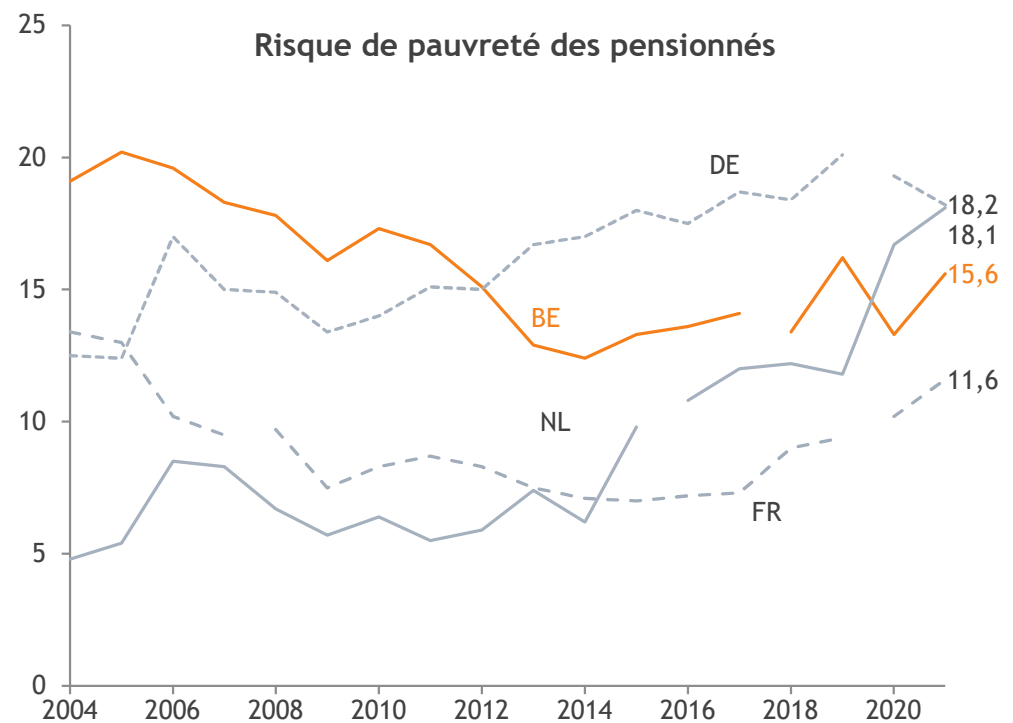
Aspects de la soutenabilité sociale du vieillissement

- Privation matérielle et sociale (2014 – 2022)
 - Succède à “privation matérielle sévère” (2004 – 2019)



Comparaison avec les pays voisins

- Risque de pauvreté (en %) des pensionnés en Belgique en comparaison avec les Pays-Bas, la France et l'Allemagne

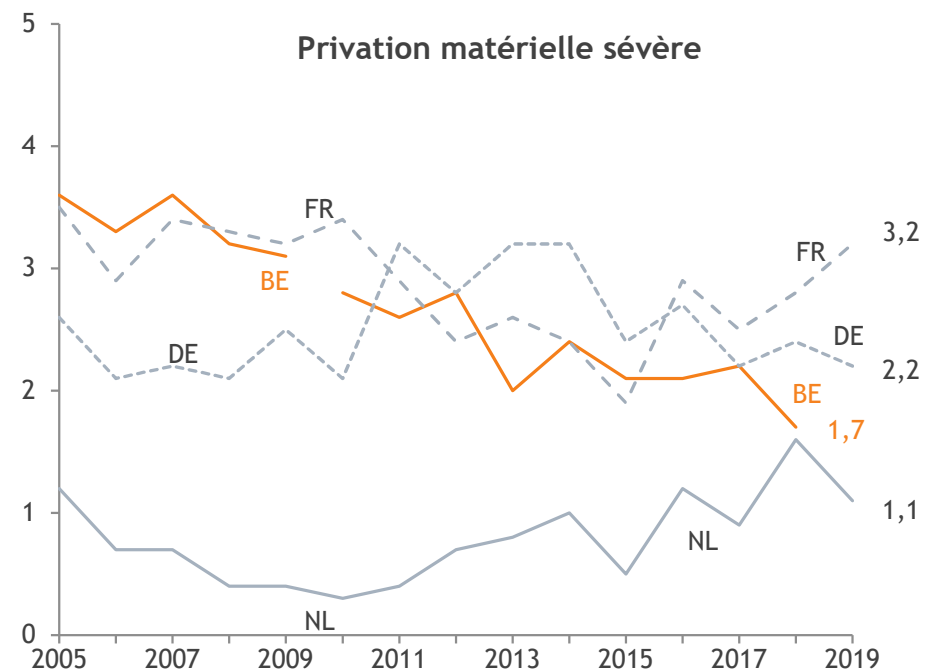
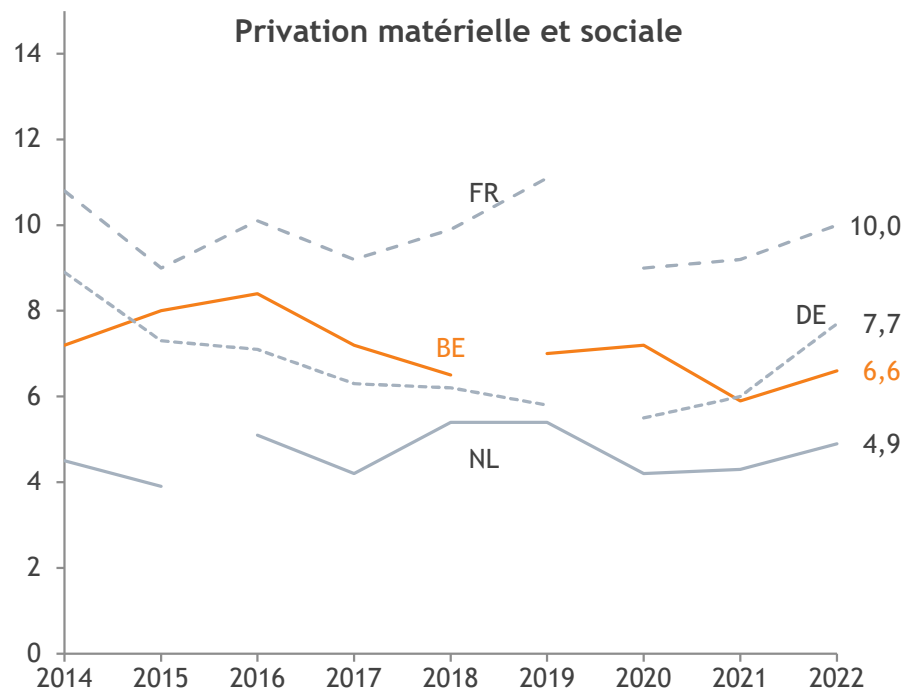


- N.B.: l'année est l'année de référence pour les revenus
= année EU-SILC – 1



Comparaison avec les pays voisins

- Privation des personnes âgées (65+) : matérielle et sociale (2014-22), matérielle sévère (2005-19)



Conclusion

- L'enquête SILC permet de suivre l'évolution d'indicateurs de soutenabilité sociale des pensions sur (désormais) près de deux décennies.
 - Et de faire des comparaisons avec d'autres pays.
- À cet égard, l'aide de l'équipe SILC de Statbel est essentielle.
 - Tableaux spécifiques sur demande
 - Réponses aux questions

